

Note sur le grand cachalot à nageoire dorsale

De Robert Dumont

13/06/2005



En 1804 fut publiée la première monographie en langue française consacrée à la Cétologie : « Histoire Naturelle des Cétacées » de Lacépède.

Il ne s'agit pas d'une coquille ; Lacépède écrit bien « Cétacée » avec un « e » muet terminal, bien qu'il emploie le terme au masculin.

En 1756 le naturaliste français Mathurin-Jacques Brisson avait créé le nom scientifique « *Cetacea* », qui fut tout naturellement transposé dans le langage courant en « Cétacée ».

Il fut employé durant quelques décennies avec son « e » terminal, avant d'acquérir son libellé définitif qui était déjà en vigueur lorsque Lacépède publia son livre ; mais Lacépède, en homme du XVIIIème siècle respectueux des vieilles traditions, choisit de conserver l'ancienne mouture.

Dans sa première édition, « Histoire Naturelle des Cétacées » comptait 34 espèces.

En 1818, Abel de Rémusat, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et conservateur des manuscrits orientaux à la Bibliothèque Royale, rapportait d'un voyage au Japon une série d'estampes cétoologiques dont il fit don au Museum d'Histoire Naturelle de Paris.

A partir de ces estampes, Lacépède rédigea une « Note sur les Cétacées des mers voisines du Japon », dont il fit lecture le 21 septembre 1818 à l'Académie Royale des Sciences.

Cette note décrivait brièvement 8 espèces de plus, et fut incorporée sous forme d'addendum dans les rééditions de « Histoire Naturelle des Cétacées » postérieures à 1818, portant ainsi à 42 le nombre d'espèces citées.

Est-ce à dire que 38 espèces auraient été découvertes et enregistrées depuis 1818, et qu'il suffirait de les ajouter aux 42 décrites par Lacépède pour obtenir les quelques 80 espèces déterminées par la Cétologie contemporaine ?

Les choses sont loin d'être aussi simples, essentiellement pour trois raisons :

- Certaines espèces citées par Lacépède relèvent de dédoublement voire de démultiplication, résultant de caractères individuels considérés à tort comme spécifiques,
- A l'inverse quelques-unes procèdent de confusions, amalgamant deux et parfois trois espèces distinctes,
- En dernier lieu, d'autres ne correspondent à aucune des espèces scientifiquement déterminées aujourd'hui ; ou sont décrites de façon si succincte qu'il n'est pas possible de les identifier.

Après avoir passé au crible « Histoire Naturelle des Cétacées » (réédition de 1839) et avoir comparé la systématique de Lacépède aux quelques 80 espèces aujourd'hui référencées, je suis arrivé aux conclusions que sur les 42 espèces totalisées à compter de 1818 :

- 26 correspondent, sinon à coup sûr, tout au moins avec une très forte probabilité à 15 des espèces répertoriées par la Cétologie contemporaine ; l'excédent s'expliquant du fait que certaines espèces sont décrites par Lacépède deux, trois voire quatre fois,
- 4 sont des composites, résultant de l'amalgame de deux ou trois espèces distinctes,
- 8 sont non identifiables pour diverses raisons,
- Enfin 4 correspondent à un Cétacé dont l'existence est incontestable, mais qui n'est pas (pas encore) enregistré officiellement par la nomenclature zoologique : le grand Cachalot à nageoire dorsale.

Mentionné initialement au XVII^{ème} siècle par le naturaliste écossais Robert Sibbald, l'un des fondateurs de la Cétologie, et signalé depuis à plusieurs reprises aux alentours des îles Shetland, ce Cétacé a reçu le nom de baptême provisoire de *Physeter tursio*.

*
* *

« Histoire Naturelle des Cétacées » est divisé en deux parties : « Cétacées sans dents » et « Cétacées à dents » ; répartition qui s'inspire du naturaliste anglais John Ray, qui fut le premier à la proposer dans son maître livre en deux volumes « *Synopsis methodica* », ouvrage qui fait de son auteur un précurseur du grand Linné.

A l'orée du XIX^{ème} siècle les termes « Mysticètes » et « Odontocètes » n'existaient pas encore ; ils devaient être créés respectivement en 1864 et en 1867 par le zoologiste anglais William Henry Flower, qui en 1883 leur adjoindra celui de « Archéocètes », réunissant diverses familles connues exclusivement à l'état fossile.

Le chapitre 2 de la seconde partie du livre de Lacépède est consacré aux Cachalots, dont l'auteur distingue 9 espèces :

1. Cachalot macrocéphale
2. Cachalot trumpo
3. Cachalot svineval
4. Cachalot blanchâtre
5. Physale cylindrique
6. Physetère microps
7. Physetère orthodon
8. Physetère mular
9. Physetère sillonné.

Les espèces 1 à 8 figurent dans l'édition originale ; la 9 fait partie de l'addendum rédigé d'après les estampes rapportées par Abel de Rémusat, et n'est donc citée que dans les rééditions postérieures à 1818.

Les cinq premières espèces correspondent toutes au seul grand Cachalot répertorié par la Zoologie, « *Physeter catodon* » ; la démultiplication s'expliquant par des différences individuelles liées à l'âge et au sexe, ainsi qu'à la « personnalité » des individus observés.

Les quatre dernières espèces se rapportent au grand Cachalot à nageoire dorsale qui, comme nous le verrons plus loin, peut être considéré comme se répartissant en deux sous-espèces ; les 6, 7 et 8 correspondant à la forme de l'Atlantique, la 9 à celle du Pacifique.

Avant de poursuivre, il convient de ne pas perdre de vue :

1. Que sous la plume de Lacépède le nom vernaculaire de « Physetère » désigne exclusivement le grand Cachalot à nageoire dorsale,
2. Que ce grand Cachalot à nageoire dorsale ne saurait représenter une forme géante de *Kogia breviceps* ou de *Kogia simus*, tous deux pourvus d'une dorsale.

Deux particularités physiologiques s'y opposent : en premier lieu le rapport de proportion tête/corps qui, chez les Physetères de Lacépède, est identique à celui de *Physeter catodon* ; ensuite et surtout l'évent situé en position terminale à l'extrémité de la mâchoire supérieure, caractéristique que *Physeter catodon* ne partage avec aucun autre Cétacé vivant, dûment répertorié.

Enfin rappelons pour mémoire que les Cachalots appartenant au genre *Kogia* étaient inconnus de la science à l'époque où Lacépède publia son livre. Ils ne devaient entrer dans la nomenclature scientifique, *K.breviceps* qu'en 1838, et *K.simus* qu'en 1866.

*
* *

Le premier grand Cachalot à nageoire dorsale dont parle Lacépède est le Physetère microps.

Et dans les mœurs qu'il lui prête s'imisce l'une de ces confusions, si fréquentes dans les écrits des auteurs anciens consacrés aux grands animaux marins : l'amalgame de la physiologie d'une espèce et de l'éthologie d'une autre.

Car la partie du texte, qui traite de l'agression des Baleines par le Physetère microps, ne s'applique pas au Cachalot mais à l'Orque.

On remarquera d'ailleurs que dans ce passage Lacépède fait référence aux mêmes textes anciens et use des mêmes comparaisons mythologiques, que lorsqu'il décrit le comportement du « Dauphin orque » et du « Dauphin gladiateur », lesquels procèdent d'un cas de dédoublement d'espèce (plus fréquent encore que celui de l'amalgame), en l'occurrence *Orcinus orca*.

Il est probable que cette confusion résulte de témoignages d'observateurs ayant pris pour des nageoires dorsales de Physetère, des dorsales d'Orque qui chez les mâles atteignent parfois deux mètres de hauteur.

Car, dans la partie du texte consacrée à la description purement physiologique, rien ne rappelle l'Orque, et tout au contraire désigne le Cachalot : la taille excédant 20 mètres, les proportions colossales de la tête, l'évent situé en position terminale, la conformation des mâchoires dont seule l'inférieure est dentée.

Cette confusion avec l'Orque n'invalidé donc en rien l'existence du grand Cachalot à nageoire dorsale, mais demandait néanmoins à être soulignée.

*
* *

Voyons maintenant plus en détail les trois *Physetères* mentionnés dès l'édition de 1804, en laissant provisoirement de côté le « sillonné », décrit en 1818 d'après les estampes japonaises.

Il semble tout d'abord que microps, orthodon et mular ne constituent pas trois espèces distinctes, mais ressortissent tous trois d'une même espèce, et que nous soyons une fois de plus en présence d'un phénomène de démultiplication reposant sur des différences individuelles.

Dès lors, que peut-on dire de ce grand Cétacé que Lacépède appelle « *Physetère* », et qui bien entendu n'a strictement rien à voir avec le *Physetère* des auteurs de l'Antiquité et de la Renaissance ?

On peut en dire en premier lieu :

1. Que son biotope s'étend du nord de l'Atlantique à l'Océan glacial arctique, incluant donc la mer du Groenland et la mer de Norvège,
2. Que sa taille peut être estimée de 23 à 33 mètres, et peut-être davantage,
3. Que la longueur de la tête atteint entre le quart et le tiers de la longueur totale,
4. Que sa couleur est d'un brun noirâtre, nuancé de blanc sur la face ventrale,
5. Que ses points communs avec *Physeter catodon* sont :
 - la structure de la tête, les mâchoires, la denture et la situation terminale de l'évent,
 - la durée d'immersion que Lacépède indique comme étant supérieure à celle des Baleines franches,
 - la production de spermaceti ou « blanc de baleine » que Lacépède appelle « adipocire ».

En revanche à aucun moment Lacépède ne mentionne l'ambre gris à propos des *Physetères*, alors qu'il en parle longuement lorsqu'il traite des grands Cachalots sans dorsales.

*
* *

Voyons maintenant ce qui physiologiquement différencie les *Physetères* de Lacépède de *Physeter catodon* ; trois particularités : la taille, la nageoire dorsale, les bosses.

La taille est donc évaluée entre 23 et 33 mètres, et même davantage. Il faut bien entendu tenir compte de la tendance à l'exagération propre aux écrivains zoologistes des siècles passés, mais elle n'explique pas tout.

En premier lieu une longueur de 23 à 33 mètres, pour n'être pas courante, se rencontre néanmoins dans le monde des Cétacés. Les Rorquals communs de l'hémisphère sud atteignent 25 et parfois 27 mètres, les plus grands Rorquals bleus excèdent 33 mètres.

Ce sont toutefois des Mysticètes ; or, à l'encontre, les ouvrages de Cétologie indiquent pour le plus grand des Odontocètes (*Physeter catodon*), une taille pour les mâles (nettement plus puissants que les femelles) allant de 15 à 20 mètres.

Sans doute, mais ces dimensions valent pour les Cachalots « actuels » ; car tout porte à croire qu'au XVIIIème et au XIXème siècles les Cachalots atteignaient des dimensions inusitées de nos jours.

Cela est attesté non seulement par les rapports des capitaines baleiniers des siècles passés, mais également par la taille des mâchoires inférieures conservées dans nos musées.

Mario Ruspoli le confirme dans son livre « A la recherche du Cachalot » (Editions de Paris-1955) et avance que c'est très probablement la chasse intensive faite aux Cachalots qui empêche les mâles d'atteindre leur plein développement.

En second lieu il est possible que ces tailles de 33 mètres et plus prêtées aux Physetères, résultent (tout au moins dans certains cas) de confusions entre les grands Cachalots à nageoire dorsale et un autre grand Cétacé encore plus mystérieux. Je reviendrai sur ce point un peu plus loin.

*
* *

La différence essentielle entre les Physetères de Lacépède et *Physeter catodon* n'est toutefois pas la taille, mais la nageoire dorsale.

A propos du microps, Lacépède écrit :

« *La nageoire du dos est droite, haute, est assez pointue pour être assimilée à un long aiguillon* ».

et à propos du mular :

« *La nageoire qui s'élève sur le dos de ce Physetère est si droite, si pointue et si longue, que Sibbald et d'autres auteurs l'ont comparée à un mât de navire, et ont dit qu'elle paraissait au-dessus du corps du mular comme un mât de misaine au-dessus d'un vaisseau.* »

Lacépède n'indique rien de particulier au sujet de la dorsale de l'orthodon.

Il ne précise pas non plus quelle situation occupe la dorsale sur l'échine des Physetères en général. Mais les informations qu'il donne à propos des bosses nous renseignent indirectement sur la position de la dorsale, et conduisent à conclure qu'elle se situe approximativement à mi-longueur du corps.

Cette nageoire haute et droite, comparée tour à tour à un aiguillon et à un mât de navire, se rapproche de la dorsale des Orques mâles plus que de celle de tout autre Cétacé.

Or nous savons que chez certaines Orques la dorsale peut atteindre deux mètres de hauteur. Si le rapport de proportion dorsale/corps est analogue chez les Orques et chez les Physetères de Lacépède, il faudrait envisager pour ces derniers des dorsales dépassant quatre mètres de hauteur.

Qu'une telle structure, dépourvue de toute armature osseuse, puisse tenir à la verticale, paraît évidemment invraisemblable. Mais la Nature nous a déjà si souvent confrontés à des phénomènes qui, pour incroyables qu'ils fussent, n'en existent pas moins, qu'il semble plus sage de tempérer notre scepticisme.

*
* *

Voyons maintenant une autre particularité des Physetères de Lacépède, qui me paraît aussi caractéristique que la nageoire dorsale ; je veux parler des bosses.

Et commençons par dire quelques mots des bosses dans le monde des Cétacés ; et par nous débarrasser d'une erreur. On a parlé à tort de « bosse frontale ». Il s'agit en fait du « melon », cet organe propre à tous les Odontocètes, qui atteint parfois un développement spectaculaire chez les vieux mâles de Beluga, de Globicéphale et surtout d'Hyperoodon.

Mais ce phénomène n'a rien à voir avec les véritables bosses.

Chez la Baleine grise et le grand Cachalot, qui sont tous deux dépourvus de nageoire dorsale, une crête s'étend sur le dernier tiers du dos, formant des ondulations de plus en plus faibles au fur et à mesure qu'elles se rapprochent de la queue.

Ces ondulations suggèrent une succession de petites bosses ; ce qui a valu à la Baleine grise le surnom de « Baleine à six bosses » et, sous la plume de Lacépède la dénomination de « Baleine bossue ».

Chez le grand Cachalot la première de ces ondulations est parfois si développée qu'elle évoque une faible nageoire.

Parmi les multiples surnoms dont est affublé le Mégaptère, le plus populaire est celui de « Baleine à bosse ». Ce sobriquet ne fait pas allusion aux diverses protubérances réparties sur (et sous) la tête, ainsi que le long du bord d'attaque des palettes natatoires ; mais à une excroissance charnue, située devant la dorsale, et qui saille lorsque l'animal s'arque pour sonder.

Chez certains Mégaptères la dorsale est si peu développée qu'elle se trouve totalement enfouie dans la bosse ; chez d'autres il arrive que le pédoncule caudal porte une succession de petites bosses comparables à celles des Baleines grises.

En fait les variations individuelles sont telles chez plusieurs espèces de grands Cétacés que certains auteurs ont énoncé qu'il n'existe pas deux individus exactement semblables ; c'est notamment l'opinion de Paul Budker (« Baleines et baleiniers » - Horizons de France-1957).

Ces variations, comme indiqué plus haut, sont bien entendu liées à l'âge et au sexe, mais aussi à la « personnalité » de chaque Cétacé. Et c'est en grande partie sans doute en raison de la méconnaissance de ce facteur, que Lacépède a multiplié les espèces, au point de décrire trois fois la Baleine grise, quatre fois le Mégaptère et cinq fois le grand Cachalot.

Les Cétacés à bosse les plus caractéristiques sont évidemment les Dauphins à bosse du genre *Sousa*. Deux espèces sont actuellement déterminées : le Dauphin à bosse de l'Indo-Pacifique (*Sousa chinensis*) et le Dauphin à bosse de l'Atlantique (*Sousa teuzii*).

L'espèce *Sousa chinensis* se subdivise en trois sous-espèces :

- *Sousa chinensis chinensis* propre à la mer de Chine et au Pacifique
- *Sousa chinensis lentiginosa* propre au golfe du Bengale
- *Sousa chinensis plumbea* propre à la mer d'Oman et à l'Océan Indien.

Seuls les représentants de la deuxième et de la troisième sous-espèce portent une bosse. Ceux de la première en sont dépourvus et leur silhouette ressemble fort à celle du grand Dauphin (*Tursiops truncatus*).

L'espèce de l'Atlantique (*Sousa teuzii*) n'est pas subdivisée en sous-espèces et tous ses représentants sont bossus.

Chez les deux espèces les jeunes viennent au monde sans bosse ; celle-ci n'apparaît qu'à l'âge adulte.

Contrairement à celle du Mégaptère, la bosse est bien visible en toutes circonstances, et non uniquement durant le mouvement amorçant la plongée. Relativement volumineuse et plus longue que haute, elle peut occuper jusqu'à un tiers de la longueur du dos.

Elle peut se situer exactement au milieu du dos et se trouver surmontée par la nageoire dorsale ; mais elle peut aussi occuper une position plus avancée jusqu'à précéder la nageoire dorsale.

Tous les intermédiaires existant entre les deux formules et compte tenu de la propension des Cétacés aux variations individuelles, on peut dire qu'il n'existe pas deux Dauphins à bosse qui soient exactement bossus de la même façon.

*
* *

Après ce « tour d'horizon des bosses » chez les Cétacés dûment nomenclaturés, voyons ce que Lacépède nous dit à propos des bosses de ses Physetères.

En ce qui concerne l'orthodon, nous lisons :

« Une bosse très haute s'élève sur la partie antérieure du dos, à une certaine distance de la nageoire dorsale ».

Et, s'agissant du mular :

« Indépendamment de cette nageoire dorsale si élevée, on voit sur le dos et au-delà de cette éminence, trois bosses, dont la première a souvent un demi-mètre de hauteur, la seconde près de deux décimètres, et la troisième un décimètre. »

Lacépède ne parle pas de bosse à propos du microps. Si l'on prend le texte au pied de la lettre, on pourrait évidemment arguer que nous sommes bien en présence de trois espèces distinctes, dont la première (le microps) se caractérise par l'absence de bosse, la deuxième (l'orthodon) par une bosse située entre la tête et la nageoire dorsale, et la troisième (le mular) par trois bosses s'échelonnant en diminuant de hauteur entre la nageoire dorsale et la caudale.

Sans perdre de vue l'éventualité sinon de trois espèces à part entière, tout au moins de trois sous-espèces, on peut également avancer que, compte tenu de l'importance des variations individuelles chez les Cétacés, les trois Physetères de Lacépède ressortissent néanmoins d'une seule et même espèce.

Nous avons vu que certains Dauphins à bosse n'ont en fait pas de bosse et que, chez ceux qui en sont pourvus, cette bosse non seulement n'apparaît que lorsque l'animal devient adulte, mais qu'en outre elle est susceptible d'occuper une situation variable.

Nous avons vu également que les ondulations de la crête dorsale sont d'une part plus ou moins accentuées ainsi que d'un aspect inconstant chez le grand Cachalot et la Baleine grise, d'autre part que certains Mégaptères en sont pourvus alors que d'autres n'en ont pas.

De même que chez les Physetères de Lacépède la forme et la hauteur de la nageoire dorsale doivent varier chez chaque individu (exactement comme chez les Orques), de même la dimension des bosses, leur situation et leur nombre doivent aussi varier de façon individuelle.

Il est possible que certains Cachalots à nageoire dorsale soient dépourvus de bosse, comme en sont dépourvus les Dauphins à bosse ressortissant de la sous-espèce *Sousa chinensis chinensis*.

Il est également possible que, de même que chez les Dauphins à bosse, les bosses des Physetères ne se développent qu'à compter d'un certain âge. Souvenons-nous à ce propos que Lacépède ne parle pas de bosse au sujet du microps, dont il donne pour taille 23 à 24 mètres ; alors qu'il en parle en ce qui concerne l'orthodon et le mular auxquels il prête des longueurs de 33 mètres.

Serait-il donc envisageable que seuls les plus imposants Cachalots à nageoire dorsale soient bossus ?

En dernier lieu les bosses pourraient relever d'un dimorphisme sexuel et être l'apanage des mâles, au même titre que sont l'apanage des mâles la tête phénoménale de *Physeter catodon* ou le développement excessif du melon chez les Globicéphales et les Hyperoodons.

*
* *

Abordons à présent un autre aspect du problème, brièvement évoqué précédemment : certains signalements de Cachalots à nageoire dorsale de très grande taille pourraient-ils résulter d'une confusion avec un autre Cétacé ?

Je fais évidemment allusion au Multi-bosses, déterminé par Bernard Heuvelmans, qui outre son chapelet de bosses est doté d'une nageoire dorsale. Car, bien que la majorité des observations relatives à cet animal se situent dans les eaux littorales de la Côte ouest des Etats-Unis, quelques-unes ont été relevées dans les parages de l'Islande et des Orcades.

Heuvelmans écrit à propos du Multi-bosses :

« La taille oscille entre 18 et 30 mètres et doit approcher exceptionnellement les 35 mètres » ;

soit des dimensions tout à fait comparables à celles des *Physetères* de Lacépède.

Le Multi-bosses est très probablement un Archéocète attardé, et doit en conséquence présenter une silhouette analogue à celle à laquelle ont abouti les reconstitutions de *Zeuglodon*.

Donc en principe rien à voir avec la structure compacte du grand Cachalot.

Toutefois, compte-tenu du phénomène d'étirement que souligne également Heuvelmans et auquel sont soumis les plus grands Cétacés, un Cachalot de 33 mètres serait inévitablement plus élancé qu'un Cachalot qui n'en ferait que 18. Et sa silhouette corporelle se rapprocherait davantage de celle des plus grands Rorquals, voire des plus grands Archéocètes, même si sa tête pour des raisons spécifiques demeurerait relativement massive.

Si de telles confusions ont eu lieu, elles ont pu bien entendu se produire dans les deux sens. Il est bien possible en revanche qu'elles ne se soient jamais produites ; mais on ne saurait a priori en rejeter totalement l'éventualité.

Peut-être l'aspect le plus déconcertant du problème que pose le grand Cachalot à nageoire dorsale, tient-il au fait qu'au XVIIIème siècle il semblait parfaitement connu.

Selon Lacépède, il était chassé par les baleiniers du nord de l'Europe et du Groenland, au même titre que le grand Cachalot sans dorsale et, comme ce dernier, il était fournisseur de spermaceti.

De plus sa chair était consommée par les peuples septentrionaux comme celle des Baleines franches.

Enfin il n'était pas plus épargné que les autres Cétacés par les échouages individuels ou collectifs. Lacépède rapporte qu'en décembre 1723 une troupe comptant 17 *Physetères* microps s'échoua dans l'embouchure de l'Elbe, et que, vues de loin, leurs nageoires dorsales hautes et droites furent confondues avec les mâts d'une flottille de pêche.

*
* *

Certaines des estampes, rapportées du Japon par Abel de Rémusat en 1818, représentaient un grand Cachalot à nageoire dorsale. Et, dans sa « Note sur les Cétacées des mers voisines du Japon », Lacépède écrit :

« *Les Physetères diffèrent des baleines et des baleinoptères par les dents qui garnissent leurs mâchoires, et leur nageoire dorsale les distingue des cachalots et des physales qui n'ont pas de nageoire sur le dos.*

Le physetère du Japon, auquel nous donnons le nom de sillonné, a de chaque côté de la mâchoire inférieure six plis ou sillons inclinés ; la longueur de la tête est égale à un tiers de la longueur totale ; l'évent est placé au-dessus de l'extrémité de l'ouverture de la bouche ; la nageoire dorsale conique et recourbée en arrière, s'élève au-dessus des pectorales qu'elle égale presque en longueur ; les dents pointues et droites garnissent l'extrémité de la mâchoire inférieure ; la couleur générale est noire. Les mâchoires et les nageoires sont bordées de blanc. »

On pourrait s'étonner au premier abord que Lacépède ait baptisé cette espèce « Physetère sillonné » plutôt que « Physetère des mers du Japon ». Car la présence de sillons jugulaires courts et peu profonds (sans rapport avec les sillons ventraux des Rorquals et des Mégaptères) n'a rien d'exceptionnel chez les Cétacés. On en compte entre 10 et 40 chez le grand Cachalot sans dorsale, entre 2 et 4 chez la Baleine grise, 2 chez la Baleine pygmée ainsi que chez la plupart des Ziphiidés.

Mais n'oublions pas qu'à l'époque de Lacépède, si la chasse à la Baleine comptait déjà des siècles d'existence, la Cétologie n'en était qu'à ses balbutiements.

Cela dit, il serait du plus haut intérêt de pouvoir voir ces estampes qui doivent être enfouies dans les archives du Museum et oubliées de tous.

En premier lieu parce que l'art animalier japonais est admirable. Maurice Genevoix n'a-t-il pas écrit : « *Le Japon a toujours eu d'excellents animaliers* ». Et l'on peut se demander quelles furent les pensées de Lacépède devant ces illustrations d'une facture à laquelle un œil occidental était si peu accoutumé.

Ensuite parce que deux des huit Cétacés représentés ne sont pas identifiables à partir de la seule description de Lacépède ; mais au vu des estampes, peut-être pourraient-ils l'être à la lumière des connaissances de la Cétologie contemporaine. Et s'ils ne l'étaient pas, cela signifierait qu'il reste deux espèces de plus à découvrir, ou à redécouvrir.

Dans « *La Planète des Baleines* » (Robert Laffont-1986) de Cousteau et Paccalet, figure la reproduction d'une estampe représentant le Cachalot à nageoire dorsale des mers du Japon.

Cette illustration n'est probablement pas empruntée à la série rapportée par Abel de Rémusat. D'une part parce qu'on ne distingue aucun de ces sillons sur la mâchoire inférieure qui inspirèrent à Lacépède le nom de « Physetère sillonné » ; d'autre part parce que l'animal porte à l'emplacement exact de l'évent une protubérance évoquant un broussin sur le tronc d'un érable.

Or Lacépède, avec sa méticulosité habituelle, n'aurait sûrement pas manqué de signaler cette particularité, si elle avait figuré sur les estampes qu'il a eues sous les yeux.

Cela dit, la nageoire dorsale est bien telle que Lacépède la décrit : à l'aplomb des palettes natatoires, triangulaire et incurvée en arrière, et ressemblant assez à celle d'un requin.

La silhouette et les proportions correspondent à celles de *Physeter catodon*, dont on obtiendrait une représentation reconnaissable au premier coup d'œil, en gommant la bosse et la dorsale, et en raccourcissant les palettes natatoires.

*

* *

Au vu de ce qui précède, pourrait-on établir une diagnose du grand Cachalot à nageoire dorsale.

On peut tout au moins le tenter :

NOM SCIENTIFIQUE : *Physeter tursio*

ASPECT : semblable à *Physeter catodon*, exception faite de la nageoire dorsale et des bosses. Ces dernières pouvant se situer sur n'importe quelle partie du dos et même sur la tête, et pouvant relever de l'âge ou d'un dimorphisme sexuel, car certains individus n'en portent pas.

TAILLE : entre 20 et 30 mètres, peut-être davantage.

BIOTOPE : entre 55 et 75 degrés de latitude nord dans l'Atlantique ; entre 30 et 55 degrés de latitude nord dans le Pacifique.

SYSTEMATIQUE : très probablement deux sous-espèces : l'une propre à l'Atlantique, l'autre au Pacifique, se différenciant en priorité par la forme et la hauteur de la nageoire dorsale.

Chez la sous-espèce propre à l'Atlantique, la dorsale se situe approximativement au milieu du dos. Verticale, étroite et probablement d'une hauteur de 3 à 4 mètres, elle a été comparée à un mât de misaine.

Chez la sous-espèce propre au Pacifique, la dorsale occupe une position plus avancée. Incomparablement plus basse que chez la sous-espèce précédente, elle est triangulaire, incurvée en arrière et rappelle, aussi bien par sa forme que par son rapport de proportion avec la taille de l'animal, celle des Lagénorhynques ou du Grampus.

Les deux sous-espèces diffèrent également par les dimensions des palettes natatoires, nettement plus longues chez la sous-espèce du Pacifique que chez celle de l'Atlantique.

On peut rapprocher ce phénomène de celui qui constitue l'une des divergences entre le Globicéphale noir et le Globicéphale tropical.

SPECULATIONS : Dans l'état actuel de nos connaissances (ou plutôt de notre ignorance) il paraît plus sage de parler de deux sous-espèces. Mais peut-être s'agit-il de deux espèces à part entière ; et si c'était le cas, peut-être « l'espèce » propre à l'Atlantique compterait-elle plusieurs sous-espèces.

ADDENDUM 1

Comme celui de nombreux grands animaux marins, le nom de « Physetère » recouvrit au cours des temps plusieurs acceptions.

Nous avons vu que Lacépède l'emploie exclusivement pour désigner le grand Cachalot à nageoire dorsale ; mais il n'en fut pas toujours ainsi.

Le texte le plus ancien dans lequel nous le rencontrons est le chapitre IX-III de l'Histoire Naturelle de Pline, où nous lisons :

« Les plus grands animaux dans la mer de l'Inde sont le priste et la baleine ; dans l'Océan des Gaules c'est le physetère, qui se dresse comme une énorme colonne, et qui, plus élevé que les voiles des navires, rejette une énorme quantité d'eau. »

Comme l'a démontré Bernard Heuvelmans dans « Le Grand Serpent-de-Mer », le mot « Physetère » chez les auteurs anciens ne désignait pas le grand Cachalot (avec ou sans dorsale) mais plus probablement à la fois le Long-cou et le Cheval-marin.

Par parenthèse, mes recherches personnelles m'ont amené à la conviction que, dans l'œuvre de Pline, c'est le grand Cachalot qui est désigné sous le nom de « priste » ; en lequel on a voulu voir le Poisson-scie.

Et j'ai rencontré dans cette démarche un allié de poids, en la personne du très érudit Emile Littré qui, dans sa traduction de l'Histoire Naturelle, note : « *On traduit souvent pristis par scie ; mais il n'est pas sûr que ce soit là l'interprétation de ce mot.* »

Le mot « Physetère » a sombré dans les ondes de l'oubli durant des siècles, et je ne l'ai rencontré chez aucun des auteurs de Bestiaires Médiévaux, même pas sous la plume du plus savant d'entre eux, Albert le Grand (*).

Mais il faut croire que la Bête était douée d'une durée d'immersion hors du commun, car elle refit surface à la Renaissance, coup sur coup sous la plume de Rabelais en 1552 dans « *Le Quart Livre* », et sous celle d'Olaüs Magnus en 1555 dans « *Historia de gentibus septentrionalibus* ».

La description qu'en donne le père de Gargantua (si tant est qu'on puisse parler de description) consiste en un joyeux mélange empruntant à la fois à Pline, au Léviathan du « Livre de Job » et à divers monstres marins issus de la mythologie grecque.

C'est sans importance : nonobstant son érudition, Rabelais n'est pas lu comme un auteur scientifique.

En revanche, Olaüs Magnus commet l'une de ces bourdes, qui se révélèrent si néfastes pour la Zoologie tout au long de son histoire, en amalgamant deux espèces animales distinctes. Transposant dans les mers du nord la grande faune que Pline situait dans les eaux chaudes et tempérées, il fait du Priste et du Physetère un seul et même animal. Les bévues de cette nature ont en général pour conséquence la perte en route de l'une des deux espèces ; ce qui fut d'ailleurs le cas.

Au XVIIIème siècle, persuadé comme tout un chacun que le priste de Pline était le Poisson-scie, le grand Linné, d'ordinaire mieux inspiré, utilise le terme « Physetère » pour le baptême scientifique du grand Cachalot sans dorsale.

Ce dernier, après s'être appelé longtemps *Physeter macrocephalus* selon l'édition de 1766 du *Systema Naturae*, redevint *Physeter catodon*, en reprenant le nom scientifique qui lui avait été attribué dans l'édition de 1758, lorsque cette édition (la dixième) fut considérée comme la Bible de la systématique et que fut instaurée la loi de priorité ; pour le meilleur et pour le pire.

Contrairement à Buffon, qui détestait Linné et ne voulait entendre parler ni de systématique ni de nomenclature binominale, Lacépède, comme Cuvier, avait parfaitement compris quels outils incomparables le génial botaniste suédois avait apportés aux sciences naturelles en fondant ces deux disciplines. Et, contrairement à Buffon, il les utilisa.

Lacépède, on l'a vu, distinguait 9 espèces de grands Cachalots qu'il répartissait en 3 genres. Et pour chacune d'entre elles il établit une nomenclature binominale en la dotant d'un nom scientifique.

Pour ce faire, il piocha dans le *Systema Naturae* comme dans un jeu de cartes qu'il redistribuait à sa façon. Une telle attitude, qui nous paraît si désinvolte, était monnaie courante à une époque où les sciences naturelles n'avaient pas encore été uniformisées ni codifiées, et où les libertés autant que les contraintes des auteurs attachés au Museum, n'avaient rien à voir avec celles de leurs homologues d'aujourd'hui.

Dans « Histoire Naturelle des Cétacées », la systématique des cachalots s'établit de la façon suivante :

- | | | |
|---|-----------------------|------------------------------|
| 1 | Cachalot macrocéphale | <i>Catodon macrocephalus</i> |
| 2 | Cachalot trumpo | <i>Catodon trumpo</i> |
| 3 | Cachalot svineval | <i>Catodon svineval</i> |
| 4 | Cachalot blanchâtre | <i>Catodon albicans</i> |
| 5 | Physale cylindrique | <i>Physalus cylindricus</i> |
| 6 | Physetère microps | <i>Physeter microps</i> |
| 7 | Physetère orthodon | <i>Physeter orthodon</i> |
| 8 | Physetère mular | <i>Physeter mular</i> |
| 9 | Physetère sillonné | <i>Physeterus sulcatus</i> |

Pour la petite histoire, notons que les grands Cachalots à nageoire dorsale de l'Atlantique se différencient de celui du Pacifique au niveau du genre ; puisque les trois premiers sont *Physeter*, alors que le quatrième est *Physeterus*.

(*) Je parle bien du « mot », soit du nom donné à l'animal et pas de l'animal lui-même.

Car celui-ci, doté des mêmes mœurs que Pline attribue au Physetère, apparaît bien dans le « *De Natura Natalium* » du savant dominicain sous le nom de PISTRIS.

Le PISTRIS d'Albert le Grand se mua très rapidement en « la » PISTRIX, sœur de Léviathan dans le Bestiaire Fabuleux du Christianisme, où elle devait se tailler un rôle prépondérant en s'identifiant au monstre marin qui avala Jonas.

Il convient de ne pas confondre la PISTRIX de la Mythologie Chrétienne avec le PRISTIS de Pline ; l'iconographie de la première évoque le Cheval-marin d'Heuvelmans, alors que le second était très probablement le grand Cachalot qui, en raison d'une traduction erronée, se métamorphosa en Poisson-scie.

ADDENDUM 2

Abel, Jean, Pierre de Rémusat (1788-1832), qui offrit au Museum les estampes de Cétologie rapportées du Japon, était un personnage hors du commun, de la même veine que sera plus tard Littré, et comme on en rencontre tant lorsqu'on fouille l'histoire des sciences.

Sinologue et médecin, passionné de botanique, il avait appris la langue de Confucius dans le but de lire un herbier chinois que lui avait confié un autre érudit hors du commun qui d'antiquaire était devenu prêtre ; l'abbé Charles Philippe Campion de Tersan (1736-1819).

Abel de Rémusat publia en 1811 un « Essai sur la langue et la littérature chinoises ». Et, durant la seconde moitié de sa brève existence, il se consacra presque exclusivement à la sinologie, dont il devint en France l'un des rénovateurs.

Nommé professeur au Collège de France en 1814, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1815, il fut en 1822 l'un des cofondateurs de la Société Asiatique et devint en 1824 conservateur des manuscrits orientaux à la Bibliothèque Royale.

Parmi ses multiples écrits les plus célèbres sont « Recherches historiques sur la médecine chinoise », « Eléments de la grammaire chinoise », « Recherches sur les langues tartares », auxquels il faut ajouter un ouvrage d'astronomie asiatique « Uranographie mongole » et une « Histoire du bouddhisme » publiée *post mortem*.

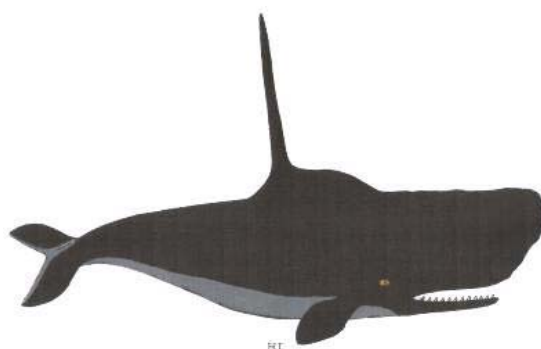
On demeure stupéfait devant une telle somme d'érudition et l'on se demande jusqu'où aurait pu aller cette production si la mort n'avait fauché Abel de Rémusat à l'âge de 44 ans, victime de l'épidémie de choléra qui, en cette même année 1832, devait également emporter Cuvier.

Lacépède les avait précédés de 7 ans, victime de l'épidémie de variole qui frappa Paris en 1825, et contre laquelle (selon l'historien des sciences, Louis Roule) il n'avait pris aucune précaution, négligeant même de se faire vacciner, parce que persuadé qu'il était immunisé.

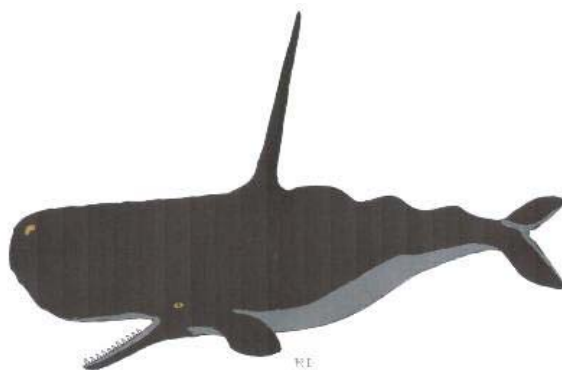
CAHIER ICONOGRAPHIQUE



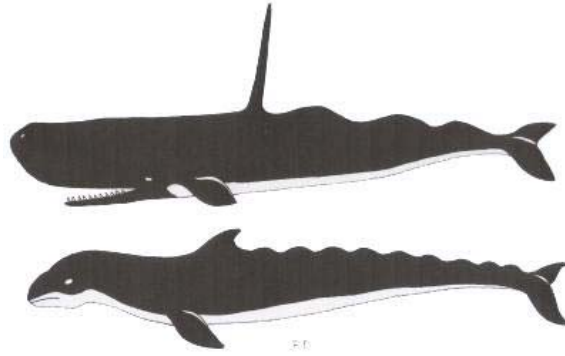
1. Physetère microps d'après le texte de Lacépède



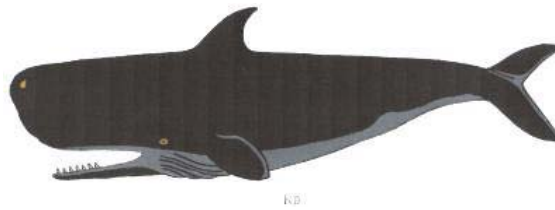
2. Physetère orthodon d'après le texte de Lacépède



3. Physetère mular d'après le texte de Lacépède



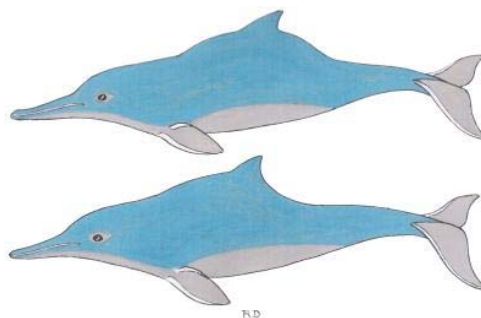
4. Comparaison entre le Physetère mular de Lacépède et le Multi-bosses d'Heuvelmans



5. Physetère sillonné d'après le texte de Lacépède



6. Grand Cachalot à nageoire dorsale du Pacifique d'après une estampe japonaise publiée dans « La Planète des Baleines » de Cousteau et Paccalet



7. Variation de la bosse chez le dauphin à bosse de l'Indo-Pacifique

Les illustrations 1, 2, 3, et 5 ont été réalisées en suivant scrupuleusement le texte de Lacépède.

La seule initiative que je me suis autorisée en dessinant les Physetères, a consisté à déplacer l'évent sur le côté gauche de la tête, comme c'est le cas chez *Physeter catodon* (Lacépède ne précisant rien à ce sujet).